



## Trophée Seniors/Seniors 2

Mercredi 31 mai et jeudi 01 juin 2023

**Golf Paris Val d'Europe 40 rue de la Mare Houleuse – 77700**

**Magny le Hongre**

**Tél. : 01 60 45 68 90**

**facebook : Golf Paris Val d'Europe**

**contact@golfparisvaldeurope.com**

### **RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE**

#### **TERRAIN**

L'épreuve se déroulera sur le parcours du Golf Paris val d'Europe sur les parcours Rouge et Bleu.

#### **FORME DE JEU**

Stroke-play brut 36 trous sur 2 tours, 18 trous par jour.

#### **SÉRIES ET CATÉGORIES SPORTIVES**

Une série Messieurs – Index maximum : **21**

Une série Dames - Index maximum : **31**

#### **OUVERTE À**

L'épreuve est ouverte aux joueurs licenciés ffgolf 2023 s'étant acquitté du droit de jeu fédéral de 35 euros ou être licencié d'une fédération étrangère reconnue.

- **Avoir 50 ans ou plus la veille de l'épreuve.**
- Les joueurs devront être à jour de leurs droits d'engagement à tous les Trophées / Grands Prix Seniors antérieurs
- Répondre aux exigences des règles du Statut Amateurs
- Les joueurs doivent être titulaires d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2021 ou 2022, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié..

Pour les joueurs non licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

La licence et le certificat médical doivent être enregistrés à la ffgolf avant le début de l'épreuve, faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS.

## **INSCRIPTION**

La date limite d'inscription est fixée au **16 mai 2023 à 19H**.

**Les inscriptions sont à faire sur le weezent ci-dessous**

<https://my.weezevent.com/trophee-seniors-golf-paris-val-deurope>

La liste des joueurs retenus sera publiée au le **21 mai 2023 à 17h**

## **Droits d'engagement :**

**90 euros maximum pour 2 jours pour les joueurs extérieurs et 50€ pour les abonnés au club du val d'Europe.**

## **Clôture des engagements**

Le lundi 16 mai 2023 17H. Seule la date de réception des inscriptions par courrier ou par voie électronique sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

## **Champ des joueurs :**

Le nombre maximum de joueurs sera de **120** incluant **27** dames minimum (hors Wild Card) et **12** Wild Card maximum

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

**Trophées Seniors/Seniors 2 :** Il faut réserver en priorité 15 places dans le champ des Messieurs et 5 places dans celui des Dames, qui seront attribuées par ordre des index à la date de clôture des inscriptions. Ensuite, les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Seniors, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de Dames indiqué.. Si à la date de clôture des inscriptions, le champ des joueurs est incomplet, le Club pourra le compléter en ajoutant des Dames et/ou des Messieurs.

## **HEURES DE DÉPARTS**

Premier tour : premier départ à **8** heures dans l'ordre des index croissants

Deuxième tour : premier départ à **8** heures dans l'ordre inverse des résultats.

**Les départs seront envoyés par mail directement aux joueurs et seront disponible sur le compte facebook du club.**

Les départs se feront toutes les 10 minutes

La publication des départs : 30 mai 2023 à 14h00.

Lors du 1er tour, le tirage se fait dans l'ordre des blocs 2, puis 1,3,4.

Lors du 2ème tour, le tirage se fait dans l'ordre inverse des résultats du 1er tour.

Les départs seront consultables sur le panneau officiel au club-house et sur le Facebook du golf, la veille de chaque tour. A partir de 14h00 le mardi 30 pour le 1er tour et 1h00 maximum après l'arrivée de la dernière équipe du champ le mardi soir

## **MARQUES DE DÉPARTS**

Messieurs : Repère 3 Marques Jaunes – Par **72**, SSS **138**

Dames : Repère 5 Marques Rouges – Par **72**, SSS **127**

## **JEU LENT**

La procédure de jeu rapide des règles locales fédérales permanentes s'applique (lire § 1.2-2-3 et 1.2.2-4 du vadémécum)

## **DÉPARTAGE DES EX ÆQUO**

En cas d'égalité pour la 1<sup>re</sup> place pour chaque sexe à la fin de l'épreuve, il sera joué un play-off en trou par trou sur les trous **10, 11,17,18**

NB : En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif, à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (exemple : déclarer des co-vainqueurs).

Pour les autres places, le départage se fera sur les 18, 9, 6, 3 et dernier trous. (Classement RMS)

### **PRIX**

Les 3 premiers seniors messieurs du classement brut seront récompensés.

Les 3 premières seniors dames du classement brut seront récompensées.

### **REMISE DES PRIX**

La remise des prix aura lieu au club-house, 30 minutes après l'arrivée de la dernière partie.

### **Entraînement**

Une reconnaissance du parcours gratuite : 5 jours avant le début de l'épreuve hors week-end.

Sous réserve d'être à jour de votre inscription.

### **COMITÉ DE L'ÉPREUVE - ARBITRES**

*L'épreuve est sous la responsabilité du Comité de l'épreuve mis en place par la Commission Sportive du club*

*Le nom des personnes présents au comité seront affichés le jour de l'épreuve au club house du golf.*

**Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement au cours du Trophée Séniors pour faire face à tout événement particulier (intempéries, ...).**